

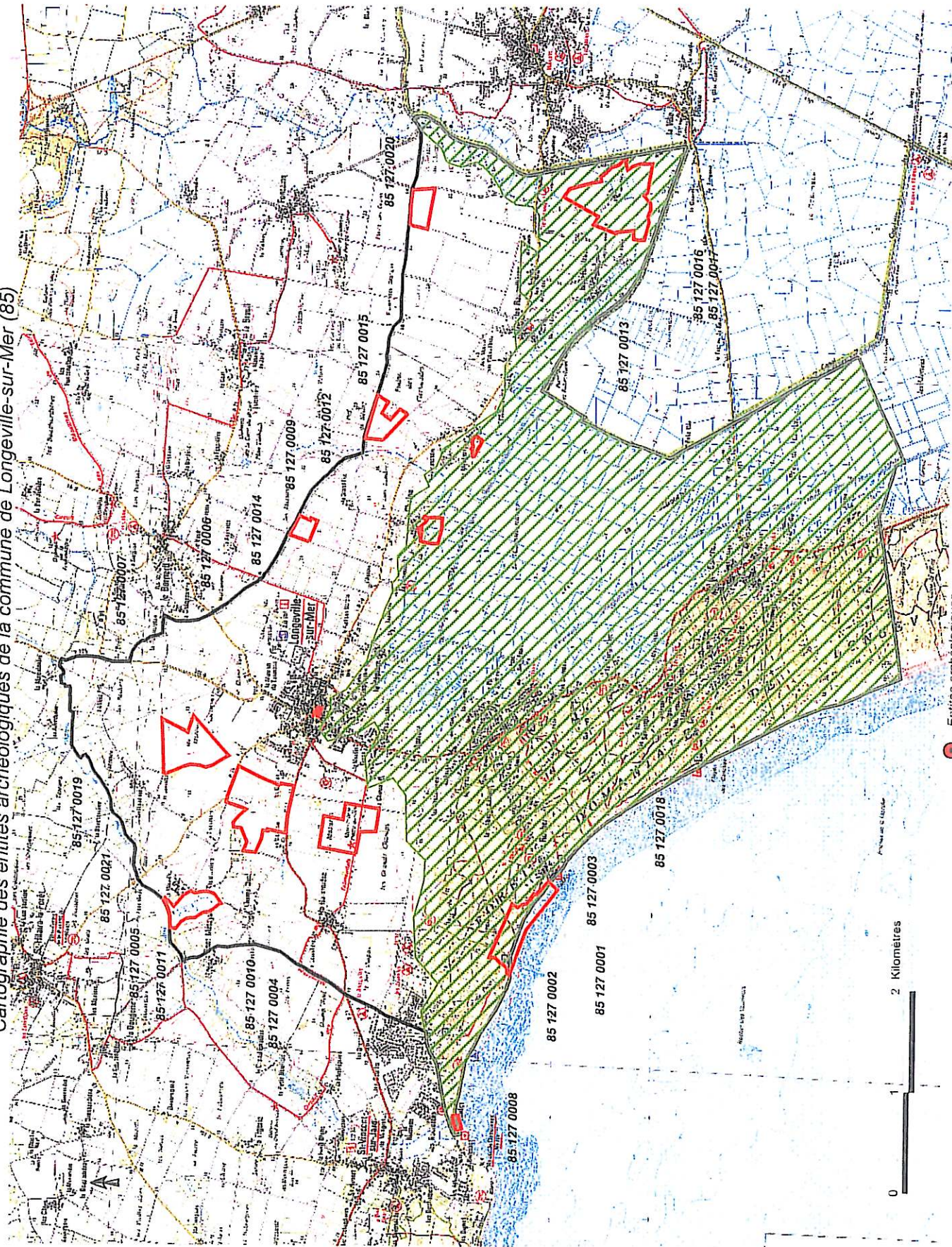
LONGEVILLE

P.L.U.

en plus de l'église de Longeville inscrite M.H., il conviendra d'appeler l'attention sur les entités patrimoniales suivantes :

- au bourg, maison noble avec jardins (cad. 1829, sect. A1 n° 375-376-377-378)
- Le Bouil : moulin à vent (cad. 1829, sect. D1 n° 48)
- La Marzelle : logis noble et jardins (cad. 1829, sect. B2 n° 244-245-246-247-248-248 bis-249-250-251-252-253-254-255)
- La Touche : manoir (cad. 1829, sect. F3 n° 1309-1309 bis-1310-1311-1312)

Cartographie des entités archéologiques de la commune de Longeville-sur-Mer (85)



-  Entités archéologiques
-  Zone archéologique
-  Zones environnementales favorables à la conservation des vestiges archéologiques
-  Limites communales



Edition du : 09.06.2009